

**VOUS ÊTES SANS MÉDECIN, VOUS
ATTENDEZ LONGTEMPS UN
RENDEZ-VOUS DE SPÉCIALISTE,
VOUS ÊTES OBLIGÉS DE VOUS
DÉPLACER LOIN,
REJOIGNEZ NOUS !**



NEWSLETTER

MAI-JUIN 2018

Nouveauté cette année, une lettre d'information ou newsletter destinée aux adhérent(e)s de l'ACCDM.

Toute la vie de l'Association et toute l'actualité sur l'accès aux soins sélectionnées par l'Association.

Bonne lecture !



**LE MOT DU
PRESIDENT**

**LA VIE DE
L'ASSOCIATION**

L'ACTU DU MOIS

**LES RENDEZ-VOUS A
VENIR**

INFOS DIVERSES

**ASSOCIATION DE
CITOYENS CONTRE
LES DESERTS
MEDICAUX**

10 rue Maryvonne Rosse
53000 Laval

desertsmedicaux@gmail.com

06 14 93 89 45

LE MOT DU PRESIDENT

Adhérentes, adhérents,

Voici le dernier numéro avant les vacances estivales. En effet, le prochain numéro sera publié en septembre, aux 2 ans de l'initiative citoyenne de notre combat.

Des « solutions » provisoires ont été mises en place, mais qui ne corrigent en rien la mauvaise répartition des médecins sur le territoire.

Alors, nous comptons sur votre mobilisation à la rentrée ! Nous avons imprimé des milliers de flyers, autant pour l'Orne que pour l'ACCDM en général. Si vous souhaitez faire connaître l'association, prenez contact avec l'asso et nous vous fournirons des flyers.

Bonne lecture et bel été.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'association a participé au débat organisé par Audace 53 le 17 mai à Mayenne. Marc MAINE représentait l'association de citoyens contre les déserts médicaux aux côtés de Christian BRIAND, conseiller départemental 53, ex maire de L'HUISSERIE, à l'origine du seul centre de soins avec praticiens salariés en Mayenne, de Jean SCHEFFER, médecin cardiologue hospitalier, ex-chef de service au Centre Hospitalier d'Albi (81), membre de coordination nationale et de Jean-Pierre LEGAY, maire d'AUVERS LE HAMON (72), qui a dû faire face à la recherche d'un médecin généraliste pour sa commune. Débat animé par le Président d'Audace 53, Pascal GRANDET. Vous pouvez retrouver le compte-rendu sur le site d'Audace 53 : www.audace53.fr



Un peu plus de 60 personnes présentes avec des échanges constructifs. A noter la présence des deux députés mayennais qui s'affirment réellement mobilisés par le sujet : Guillaume GAROT et Yannick FAVENNEC.

L'ACTU DU MOIS

Le centre de santé de L'Huisserie, de quoi s'agit-il ? par Christian Briand

La Municipalité de L'Huisserie n'avait pas vocation comme de nombreuses autres communes ou villes à créer un centre de santé avec des médecins salariés. Il est plus simple pour les collectivités de laisser ces services s'organiser en Libéral comme cela fut le cas depuis toujours. Force est de constater que le système depuis de nombreuses années a démontré son incapacité à assurer le maintien d'un nombre suffisant de médecins généralistes pour répondre aux besoins des patients. Les causes en sont multiples mais la question qui s'est posée à L'Huisserie a été de trouver de façon pragmatique une réponse à la situation locale, démontrant aussi à cette occasion que ne pas se conformer au modèle d'installation habituel déclenchait de nombreuses hostilités, sauf chez les patients, qui eux attendent de trouver un médecin.



Le centre de santé de L'Huisserie fonctionne avec 3 médecins, un quatrième est en cours de recrutement. Les médecins sont salariés comme ils pourraient l'être dans un hôpital, leurs revenus ne sont donc pas dépendants du nombre de patients qu'ils examinent même si la question d'équilibre financier de la structure existe aussi dans un centre comme dans toute activité.

L'objectif financier du centre ne va pas au-delà de l'équilibre. Des médecins choisissent d'exercer en tant que salariés, d'autres en tant que médecins libéraux. Pour les patients le statut n'a pas d'importance. L'important c'est de trouver un médecin qui prendra le temps de pratiquer son activité dans les meilleures conditions dans l'intérêt des patients. Les médecins doivent y trouver des conditions d'exercice de leur métier, aussi bonnes que possible et les patients des réponses de qualité à leurs attentes.

C'est sur ces objectifs que fonctionne le centre de santé de L'Huisserie. Il a vocation à être en pointe dans l'évolution des pratiques de la médecine tant au niveau du fonctionnement de l'équipe, de la mise à jour de ses connaissances, que des moyens techniques mis en œuvre, en s'inscrivant dans le réseau des services de santé dont il est un des maillons.

RDV A VENIR

- Courrier envoyé à Olivier RICHEFOU (président du Conseil Départemental de la Mayenne), concernant la création d'un groupe de travail sur la télémédecine
- Courrier envoyé à M. COIPILET (Directeur Général de l'ARS des Pays de Loire) demandant les chiffres sur 2 mandats des aides allouées aux médecins
- Courrier envoyé à Madame DOINEAU (Sénatrice de la Mayenne) pour demande de rendez-vous dans le cadre de son poste de suivi du plan Buzyn => RDV à la rentrée

INFOS DIVERSES

L'Association a pu participer à la restitution du Contrat Local de Santé de Laval, le 28 juin, voici rapidement le ressenti de Marc MAINE, représentant de l'Association :

Diagnostic et écriture du projet : 2013 ; Contrat 1 : signé en 2014 période 2014/2018 ; Contrat 2 : 2019/2022

Bilan de la période :

Très technique. On passe en revue tous les points ayant une incidence sur la santé de la population. Mais aucun résultat chiffré n'est présenté afin de valider les démarches. Enumération des bonnes intentions, mais sans aborder les moyens mis à disposition.

Il a été question des professionnels de santé très succinctement, sans aborder le problème de la désertification, de l'hôpital, et des moyens mis en œuvre pour l'hôpital ... toujours dans les généralités. Nous avons demandé à intégrer ce Contrat Local.

Déclaration intéressante de Jérôme NURY (Député -LR – Orne) sur sa page Facebook :

« Nous avons également auditionné la directrice de l'ARS qui nous a présenté le Schéma Régional de Santé. J'ai tenu à indiquer que ce document me paraissait dangereux pour le département avec la fermeture envisagée en filigrane du service des urgences de la Ferté Macé et de l'antenne SMUR de Domfront.

J'ai rappelé à la directrice de L'ARS que le maintien de ces services était indispensable pour assurer la sécurité des habitants du Bocage sud. En fermant ces services, des communes vont se retrouver à près de 40 ou 45 minutes des urgences. Ce qui est intolérable !



<https://www.ouest-france.fr/sites/default/files/styles/image-640x360/public/2017/10/21/orne-declaration-de-patrimoine-le-depute-jerome-nury.jpg?itok=zLo-QqF>

Car dans le même temps, l'Etat a fixé comme objectif d'avoir l'ensemble de la population en France à moins de 30' des urgences.

On ne peut pas accepter qu'il y ait deux types de citoyens : ceux qui seront sauvés, car ils sont à proximité des services de santé et ceux qui décéderont parce qu'ils ont été ignorés par l'Etat. Avec les Conseillers départementaux de la Majorité, devant de tels projets totalement iniques, nous avons voté contre ce Projet. Dommage que l'opposition ne nous ait pas rejoints sur ce sujet majeur en s'abstenant. Nous allons continuer le combat ! »

Pour aller plus loin, un coup de pouce législatif serait le bienvenu estime Christophe de Balorre, président du Département. « Il faut que la loi change en matière de liberté d'installation des médecins ou de conventionnement. La gratuité des études, le financement de la médecine par de l'argent public dans une proportion majeure, appellent à une organisation de la profession plus équitable et plus performante au service de la population. »

L'Orne magazine n°112 : <http://www.orne.fr/parution/lorne-magazine-n-112-explorations-estivales>

Un nouveau professionnel de santé va s'installer à Mayenne d'ici quelques jours. La nouvelle a été annoncée mardi 26 juin 2018, par le maire Michel Angot.

La ville comptera donc désormais deux ophtalmologues. Le nouveau spécialiste s'installe au 3 boulevard Anatole-France, où la place avait été laissée libre par sa consœur, toujours en exercice, mais partie s'installer rue de Grinhard. Selon Jean-Pierre Le Bonhomme, directeur du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville, les consultations pourront démarrer dès le 5 juillet (02 43 00 77 50 et doctolib.fr).

(<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/mayenne-53100/un-2e-ophtalmo-arrive-mayenne-5847837>)

DÉSERT MÉDICAL: LE GOUVERNEMENT A UN PLAN...

